

Tableau d'évaluation de la difficulté des itinéraires pédestres

Durée de la promenade sur la base de 3 à 4 km/heure	plus de 4 h																
	4 h																
	3 h																
	2 h																
	1 h																
	0																
		0	50 m	100 m	150 m	200 m	250 m	300 m	350 m	400 m	450 m	500 m	550 m	600 m	650 m	700 m	plus de 700 m
Dénivelé positif cumulé																	

**Pour les itinéraires très faciles / VERT :**

Itinéraires de moins de 2 heures (sur une base de 3 km à l'heure), soit 6 km maximum.  
 Accessibles aux familles, sur des chemins bien tracés avec un dénivelé cumulé à la montée inférieur à 300 m.  
 Ne présentant aucun danger ou difficulté technique : pas de fortes pentes, de bords de falaise, de mains courantes, d'échelles, de névés, de gués, de chemins instables ou ravinés, d'éboulis, d'absences de balisage, d'orientations difficiles, de passages vertigineux, de traversées de passage à niveau sans visibilité, de zone inondables, etc. ...

**Pour les itinéraires faciles / BLEU :**

Itinéraires de moins de 3 heures (sur une base de 3 à 4 km à l'heure), soit 9 à 12 km maximum.  
 Accessibles aux familles, sur des chemins bien tracés, avec un dénivelé cumulé à la montée inférieur à 400 m.  
 Ne présentant aucun danger ou difficulté technique : pas de fortes pentes, de bords de falaise, de mains courantes, d'échelles, de névés, de gués, de chemins instables ou ravinés, d'éboulis, d'absences de balisage, d'orientations difficiles, de passages vertigineux, de traversées de passage à niveau sans visibilité, de zone inondables, etc. ...

**Pour les itinéraires moyens / ROUGE :**

Itinéraires de moins de 4 heures (sur une base de 3 à 4 km à l'heure), soit 12 à 16 km maximum.  
 Réservés aux randonneurs plutôt qu'aux familles, avec un dénivelé cumulé à la montée inférieur à 700 m.  
 Certains endroits peuvent être sportifs ou comporter quelques difficultés particulières : fortes pentes, bords de falaise, mains courantes, échelles, névés, gués, chemins instables ou ravinés, éboulis, absences de balisage, orientations difficiles, passages vertigineux, traversées de passage à niveau ou de route sans visibilité, zone inondables, etc..., qui seront signalées dans le descriptif des itinéraires.

**Pour les itinéraires difficiles / NOIR :**

Les itinéraires ne rentrant pas dans les critères "ROUGE" sont automatiquement à classer en "NOIR"

**Remarque pour le traitement des cas "limites" :**

En fonction de difficultés particulières, il peut être nécessaire d'adapter le tableau ci-dessus ; voir les 2 exemples suivants.  
 - Un itinéraire de 9 km, a priori « facile », mais comportant une difficulté particulière présentant un danger ou un dénivelé cumulé à la montée supérieur à 450 m, devra être considéré comme un itinéraire de niveau « moyen ».  
 - De même, un itinéraire de 14 km, a priori « moyen », mais comportant un dénivelé cumulé à la montée supérieur à 700 m ou plusieurs difficultés particulières, devra être considéré comme « difficile ».